

**2538 Romont BE**

**PV**

*Assemblée bourgeoise -1- 2017*  
**Vendredi 16 juin 2017 à 18h00**  
Restaurant de la Montagne de Romont  
2538 Romont

*Président :* M. Benoit Jean-Daniel  
*Secrétaire :* Mme Henriksen Christine  
*Caissier :* M. Voiblet Louis  
*Ayant-droit :* 14

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce que l'assemblée bourgeoise a été convoquée par publication dans la Feuille d'avis officielle no 18 du 11 mai 2017 du district de Courtelary avec l'ordre du jour dont il donne lecture, à savoir :

**ORDRE DU JOUR :**

1. Salutations et ordre du jour
2. PV de l'assemblée du 15.12.2016
3. Comptes 2016
4. Prendre connaissance du décompte final pour la rénovation du restaurant Communal
5. Divers et imprévus

**1. Salutations et ordre du jour**

Le président salue l'assemblée et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'étant demandée, c'est à l'unanimité que l'assemblée se reconnaît légalement constituée et accepte l'ordre du jour tel quel.

Le président demande si quelqu'un souhaite proposer un scrutateur. Personne ne se manifestant, il désigne M. David Kohler. Ce dernier annonce 14 ayants droit.

**2. PV de l'assemblée du 15.12.2016**

Le président annonce qu'aucune opposition n'a été formulée et admet que le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire pour son travail.

**3. Comptes 2016**

Le président donne la parole au caissier qui distribue des exemplaires des comptes. Le président déclare la discussion ouverte et émet quelques commentaires. Il demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas. La secrétaire lit le rapport succinct de la Fiduciaire Soresa. Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour le travail tout au long de l'année.

## 2538 Romont BE

### **4. Prendre connaissance du décompte final pour la rénovation du restaurant**

#### **Communal**

En 2015, l'assemblée avait voté un crédit de CHF 150'000.-. Les factures s'élèvent à CHF 149'720.50. Maintenant, nous avons un bâtiment qui est assaini et qui a de l'allure. Le président remercie tous ceux qui ont œuvré pour cette réalisation (commission des bâtiments, etc).

### **5. Divers et imprévus**

#### a) Départ du conseil de Marcel Benoit

Le président annonce que Marcel va encore prolonger son activité jusqu'en décembre 2017, moment où tout le conseil passera en réélection. Une proposition d'un nouveau membre du conseil sera faite à l'assemblée de décembre.

#### b) Nouveau tenancier du restaurant

Il a commencé et nous espérons que tout se déroulera bien. Il encourage l'assemblée à jouer le jeu et à le soutenir en fréquentant le restaurant.

#### c) Chemin de la montagne

Le chemin de la Vallière est en train de s'effondrer sur une partie. De Luca (Moutier) va revenir cet été pour refaire la partie qui est en train de céder.

#### d) Fin de 2017

Départ à la retraite de Pascal Cotting. Il faudra s'approcher d'autres bourgeoisies pour faire un triage forestier. Le canton ne s'occupe dorénavant plus de ce domaine.

#### e) Syndicat de l'entretien du chemin de la Montagne de Romont

Renaud Baumgartner, ancien chef de la Division forestière 8, va s'occuper de cette création et sera payé par le canton. Au final, les gens devront payer leur part pour utiliser ce chemin.

Le président donne la parole à l'assemblée.

- Roger Benoit signale qu'il y a un trou pour prendre du gravier et demande si la piste est sur Perles ou Romont. C'est sur Perles.
- Il est également signalé que de gros sacs remplis de bouteilles en pet sont déposés vers les molocs près de l'école. Sont-ils déposés par les gens du camping ou par ceux qui louent la cabane forestière ?

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 19h25 heures.

Pour l'Assemblée bourgeoise de Romont

Jean-Daniel Benoit  
Président

Christine Henriksen  
Secrétaire